



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

MaPrimeRénov' et les aides attribuées à l'isolation

Question écrite n° 5537

Texte de la question

M. Jean Moulliere attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur la répartition des aides attribuées dans le cadre de MaPrimeRénov'. Ce dispositif finance les travaux de chauffage à hauteur de 77 %, tandis que ceux relatifs à l'isolation ne représentent que 16 % des aides accordées. Ce déséquilibre soulève une problématique majeure en matière d'efficacité énergétique. En effet, installer un système de chauffage performant sans une isolation préalable adéquate engendre des dépenses énergétiques inutiles et réduit l'efficacité des équipements mis en place. Aussi, M. le député et les acteurs spécialisés dans la rénovation durable de l'habitat estiment essentiel d'encourager davantage les travaux d'isolation, notamment *via* MaPrimeRénov'. Il souhaite donc savoir s'il serait envisageable de réorienter les aides afin d'équilibrer le soutien apporté à l'isolation et au remplacement des systèmes de chauffage.

Données clés

Auteur : [M. Jean Moulliere](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5537

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2184